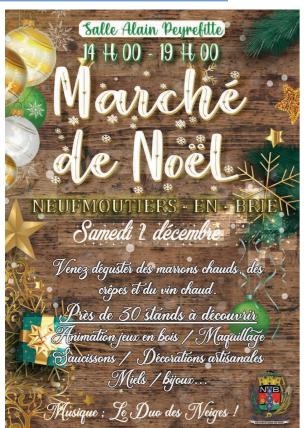
LE MARCHÉ DE NOËL





LA DISTRIBUTION DES COLIS ET CARTES CADEAUX DE NOËL

Le mardi 12 décembre prochain à partir de 9h les colis et cartes cadeaux de Noël seront distribués à nos séniors. Les enfants de l'école se joignent aux bénévoles du CCAS et aux élus pour l'occasion. Un moment fort en symbole et en émotion.

L'équipe du CCAS vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

LE TÉLÉTHON

Téléthon - 9 décembre 2023 L'association "Les Galopins" organise un événement pour le téléthon.



Venez pédaler pour innover et guérir de 11 h00 à 17 h 00 le 9 décembre 2023 à la salle Alain Peyrefitte à Neufmoutiers-en-Brie. Des défis sportifs vous seront proposés.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chers tous,

Dernier mois de l'année, décembre ouvre sa porte à l'hiver ainsi qu'aux festivités de Noël. Nous souhaitons remercier toutes les associations qui par le passé comme aujourd'hui font vivre le village. Nous sommes admiratifs du travail des bénévoles (habitants et parents) qui par leurs engagements, leurs investissements permettent des rencontres, des partages ...

Nous n'avons qu'un souhait, c'est de retrouver notre village, nos rues décorées, éclairées, scintillantes comme elles l'étaient par le passé. Car la magie de Noël c'est aussi cela! Bonnes fêtes à tous.



INFOS MAIRIE

La mairie sera fermée les 29 et 30 décembre ainsi que l'agence postale communale

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux d'assainissement
- Les travaux de voirie
- Signalement des défauts d'éclairage public
 La tribune de l'opposition
- Le spectacle Patrick le Chinois

- Le marché de Noël
- La distribution des colis de Noël
- Le téléthon

LE MOT DU MAIRE

Chères neufmonastériennes, chers neufmonastériens,

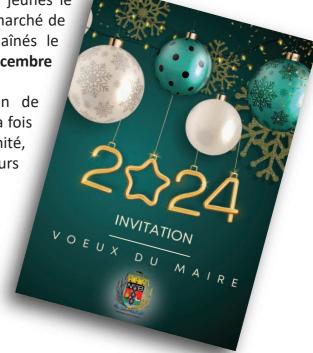
En cette fin d'année 2023, toute l'équipe et moi-même tenons à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Après la distribution des calendriers surprises aux plus jeunes le 1er décembre, l'ouverture de notre désormais célèbre marché de Noël le 2 décembre, la distribution de colis à nos aînés le 12 décembre, les festivités continueront le vendredi 15 décembre 2023, à la salle Alain Peyrefitte à partir de 19h00.

Ces traditionnels "vœux du maire" seront l'occasion de partager un moment de convivialité devant un buffet à la fois campagnard et exotique. Ce sera également l'opportunité, pour l'un ou l'une d'entre vous, de gagner un cours gourmand avec l'atelier "Cuisine et Vous".

Je vous souhaite encore de bonnes fêtes et vous laisse découvrir le programme de ce mois de décembre.

Au plaisir de vous rencontrer, Ludovic Pouillot



LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Comme nous vous l'avions expliqué dans le petit journal numéro 77, de juillet 2023, les travaux de réfection du collecteur d'assainissement de la rue du Général de Gaulle ne sont pas terminés. Les travaux suivants restent à effectuer :

- Le raccordement du nouveau réseau aux habitations;
- La connexion du nouveau réseau en place de l'ancien, de la rue de l'avenir à la station d'épuration;
- L'obturation et le comblement de l'ancien réseau afin d'éviter d'éventuelles fragilités de la voirie;
- La reprise d'une partie des remblais effectués et dont les contrôles de compactage se sont avérés non conformes;

Pour finir, la réfection de la voirie endommagée par les travaux.

À la demande de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif), ces travaux doivent être réalisés sans circulation automobile afin d'assurer la sécurité des travailleurs. Nous devons pour cela mettre en place une déviation entre Villeneuve-le-Comte et Tournan-en-Brie (D216). La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) effectuant aussi des travaux sur la RN 36 (au carrefour de l'Obélisque), nous attendions leur accord pour mettre en place cette déviation. Nous avons obtenu cet accord. Néanmoins, la RD 96 est un itinéraire de salage pour le département. Par conséquent, la fermeture de cet axe, et donc la reprise des travaux, ne pourront débuter qu'après le 15 mars 2024. Le planning n'est pour l'instant pas défini, mais, dès que le SIAEPA, maître d'ouvrage de ces travaux, nous le transmettra, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Après les travaux d'assainissement, nous allons évoquer les travaux de voirie. La modernisation des infrastructures de notre commune se poursuit avec la réhabilitation des voiries des Égrefins, La Bourbelle et les Masselins. L'ensemble de ces travaux sera réalisé par l'entreprise COLAS FRANCE et, plus précisément, par l'agence de Chaumes-en-Brie. Le coût total de ces travaux est d'environ 170 000 € H.T. financé à hauteur de 80 000 € grâce à l'aide du département que nous remercions chaudement.

Pour les Égrefins, les travaux consistent en une réfection totale de la voirie, sur un peu plus de 500 mètres de linéaires, avec un élargissement de la chaussée. Trois élargissements plus importants seront créés afin de faciliter les croisements de véhicules en double sens (cf. Photo 1).



Pour ce qui est de la Bourbelle, cette route dessert un écart avec quelques habitations. En début de cette voie, Il y a la rue du Docteur Lardanchet qui a déjà été renforcée en 2020. La chaussée est fortement dégradée sur environ un kilomètre de long. Nous avons donc souhaité renforcer cette chaussée sur cette distance, et permettre un croisement sécurisé avec la création de cinq gares de croisement en double sens.

Ces deux premiers chantiers demandent, dans un premier temps, du dérasement car le passage des véhicules sur les zones dégradées relève la terre sur les côtés et, par conséquent, l'eau ne peut plus être évacuée naturellement dans les fossés. Cette stagnation de l'eau, ajoutée au temps qui passe, est à l'origine de la dégradation importante de la chaussée.



Ce dérasement sera effectué la semaine du 4 au 8 décembre 2023. Les routes seront chacune bloquées pour une journée, de 8 h 00 à 17 h 00. Les dates plus précises d'intervention vous seront notifiées, le plus tôt possible, par l'entreprise COLAS et via les services de communication de la commune.

Les habitants des Égrefins devront prendre leurs dispositions pour stationner leurs véhicules à l'extérieur du chemin (parking de la salle des fêtes par exemple), avant le début des travaux, afin de ne pas se retrouver bloqués. Pour les habitants de la Bourbelle, ils pourront accéder à leur habitation en empruntant la route côté Tournan-en-Brie.

Une fois les travaux de dérasement réalisés, la suite des travaux concernera uniquement la route de la Bourbelle avec les opérations de terrassement les 11, 12 et 13 décembre, la pose du tapis le 15 décembre, et, pour finir, la création d'accotements en grave le 18 décembre. La suite des travaux aux Égrefins sera réalisées début janvier 2024. La route sera bloquée de la même manière que précédemment sur ces nouvelles journées.

Concernant les Masselins, la partie de rue concernée par le projet est bordée par un centre équestre et une habitation. La route est perpendiculaire à la RD 96. Cette partie de rue est inondée par temps de pluie car il n'existe aucun exutoire pour les eaux pluviales. Il y a bien un fossé mais qui n'est pas raccordé et qui est insuffisant pour évacuer l'eau. La stagnation d'eau entraine donc des affaissements de chaussée en rive et des dégradations importantes.

Nous souhaitons donc réaliser un exutoire afin d'évacuer les eaux de ruissèlement vers le réseau le plus proche, le fossé de la RD 96, ainsi que réparer et renforcer la chaussée.

Ces travaux seront également réalisés début janvier 2024. Évidemment, les dates de travaux pourront varier en fonction des aléas climatiques.

Nous savons que ces chantiers seront impactants pour les administrés résidant dans ces zones mais, une fois terminés, ces travaux apporteront une qualité de circulation indéniable.



SIGNALEMENT DES DÉFAUTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Nombre d'entre-vous nous signalent des dysfonctionnements sur les candélabres d'éclairage publics. Afin de nous aider à transmettre le plus rapidement possible ces signalements à l'entreprise en charge de la maintenance, EIFFAGE ÉNERGIE, et afin que l'éclairage soit remis en fonction le plus rapidement possible, nous vous prions de nous communiquer le code du candélabre incriminé.

Ce code se situe sur une étiquette apposée sur le mât du candélabre comme représenté sur la photo ci-dessous.

Nous vous remercions par avance pour votre aide dans l'amélioration du fonctionnement des services de la commune.

LE SPECTACLE DE PATRICK LE CHINOIS

Nous avons le plaisir de vous confirmer que le spectacle de Patrick Le Chinois est maintenu. La nouvelle date est fixée au 8 décembre à 20 h 00 au CAC.

Billeterie en ligne :

https://www.billetweb.fr/pro/patricklechinois1 L'achat des places est egalement possible sur place.



